

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



Date de convocation :
Le 24 février 2025

Nombre de délégués :

En service : 30
Présents : 18
Votants : 18

N°04CS04032025

Objet : **Volet pollutions diffuses
d'origine agricole**

Avis : Favorable à l'unanimité

Transmission en Préfecture le :
14/03/2025

Publication / notification le :
17/03/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le mardi quatre mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE
Messieurs François OURY, Marc BOUVET, Bertrand LANOISELEE, Daniel BORDIER, Jean-Michel LENA, Philippe DARIDAN, Christian PALCOWSKI, Marc GAULANDEAU, Gérard SERER, Jean-Marc LABBE, Henri BURNHAM, Lucien SENECHAUD, Jérôme HUARD, Jean DUMOULIN, Christian ROCHE, Alban LI WOUNG KI

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Mesdames Héloïse GORNARD et Christelle TOUZET et Monsieur Valentin BAHE

Etaient excusés : Mesdames Catherine LHERITIER, Marinette DUVOUX, Axelle TREHIN, Françoise DUBRAY, Béatrice VERWAERDE, Messieurs Daniel CHEVALIER, Jean COLY, Dimitri MULTEAU, Denis BILLAULT, Pascal CONZETT, Pierre PAPIN

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Jean-Michel LENA **Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :**

17 MARS 2025

Volet pollutions diffuses d'origine agricole

Depuis 2021, le SMB Cisse travaille en collaboration avec la CC Beauce Val de Loire à l'élaboration d'un programme d'actions pollutions diffuses d'origine agricole, pour répondre à la demande de l'AELB concernant ce volet.

Aujourd'hui les financements AELB et CD 41 se concentrent presque exclusivement sur les ACC en ce qui concerne les actions agricoles.

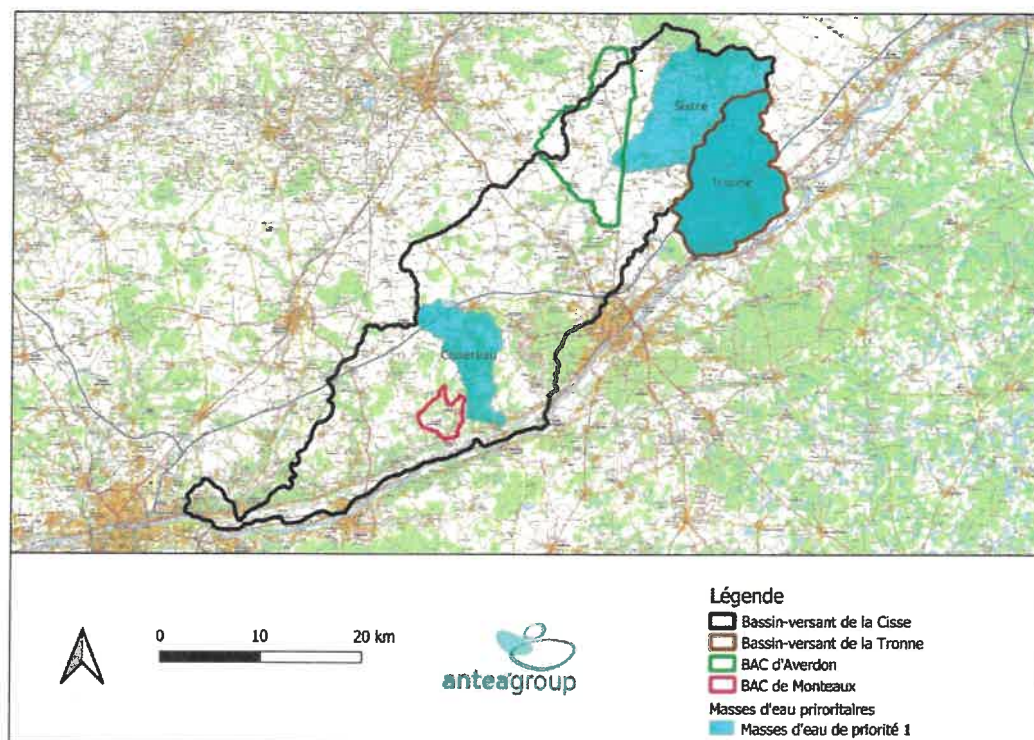
Décembre 2024 :

- ✓ Le CD 41 indique que ses financements pour les actions « agricoles » se concentrent sur les AAC. Les actions ZH restent à l'échelle des BV
- ✓ L'AELB indique que ses financements pour les actions « agricoles » se concentrent sur les AAC et les masses d'eau 2027 A. Les actions ZH et aménagement de bassin versant restent à l'échelle des BV
- ✓ Pas de financement Région centre

Janvier 2025 :

- ✓ Les OPA indiquent ne plus pouvoir assumer le reste à charge des actions qu'ils ont en maîtrise d'ouvrage (dimensionnées selon leurs propositions)





Le SMB Cisse pose le constat suivant :

- ✓ Seulement deux captages prioritaires se situent sur le bassin de la Cisse (Monteaux et Averdon), aucun ne se situe sur le bassin de la Tronne
- ✓ Le syndicat de la Cisse n'est pas compétent en ce qui concerne l'eau potable
- ✓ Le département de Loir-et-Cher s'est engagé sur le sujet des pollutions diffuses impactant la qualité de la ressource en eau potable avec notamment le recrutement d'une Chargée de missions captages prioritaires au Service Qualité de l'Eau, dont la mission s'apparente à de la coordination de programme d'actions auprès des collectivités compétentes sur l'eau potable

Sans remettre en cause l'intérêt crucial que revêt les actions proposées suite à tout le travail engagé avec l'ensemble des partenaires depuis 2021 sur la thématique, le SMB Cisse revoit la forme que doit prendre le portage des actions

M. Le Président propose de nouvelles orientations :

- ✓ Le SMB Cisse propose de s'engager sur les actions d'étude ZH
- ✓ Le SMB Cisse propose d'indiquer à Agglopolys pouvoir être un partenaire privilégié dans la mise en œuvre d'un CT sur Averdon, mais pas le porteur dudit CT

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

Les actions liées au SMB Cisse sont donc les suivantes :

Numéro Action	Actions	Zones de priorité (masses d'eau concernées et/ou AAC)	Maîtrise d'ouvrage	Type d'action	Cout prévisionnel (€ TTC)			CD 41		Reste à charge SMB Cisse
					2026	Taux	Montant d'aide 2026	Taux	Montant d'aide 2026	
1-9	Réaliser une étude sur les réseaux de drainage agricole et sur le ruissellement agricole de manière générale et les possibilités de mettre en place des infrastructures agro-écologiques permettant de réduire leurs impacts. L'objectif est de dimensionner un programme d'actions d'infrastructures agro-écologiques à mettre en œuvre dans un second temps, avec les travaux envisageables (ZTHA, zones tampon simples, aménagement de sortie de drains, élargissement des bandes enherbées, haies...) et les leviers sur lesquels s'appuyer (travaux portés par la collectivité, appel à projet, PSE, valoriser et maintenir les pratiques actuelles sur les jachères ...) Cette action est déjà prévue sur le BAC de Montceaux, il s'agit de lier les deux actions. Un lien est également à réaliser avec l'étude actuellement portée par la DDT 41 sur le drainage.	AAC en priorité	SMB Cisse	Etude / Diagnostic	49 500 €	50%	24 750 €	30%	14 850 €	9 900 €
Numéro Action	Actions	Zones de priorité (masses d'eau concernées et/ou AAC)	Maîtrise d'ouvrage	Type d'action	Cout prévisionnel (€ TTC)			CD 41		Reste à charge SMB Cisse
					2027/2028 /2029	Taux	Montant d'aide 2027_2028 2029	Taux	Montant d'aide 2027_2028 2029	
1-12	Faire l'état des lieux des zones humides existantes et potentielles.	Echelle BV	SMB Cisse	Etude	123 750 €	70%	86 625 €	10%	12 375 €	24 750 €

Le conseil syndical à l'unanimité :

- Valide le projet d'orientation du portage des actions
- ✓ Autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de celui-ci dans les limites des montants définis ci-dessus (demandes de subventions, signatures de marchés, bons de commandes et devis, paiement des prestations ...).

